



# L'Avenir Agricole

Journal d'information des  
Confédérations paysannes du Limousin  
ISSN 2112-7662

Dispensé de timbrage

DATE DE DÉPÔT  
18/01/2017



L'Avenir Agricole 2, Rue de la Bride 19000 Tulle 05.87.50.41.19 ou cplimousin@laposte.net



## L'AVENIR EST ENTRE NOS MAINS !

**L'année dernière peut être caractérisée comme "annus horribilis". Il y a eu cette sécheresse, puis des cours de la viande extrêmement bas, une baisse de la consommation de celle-ci et enfin, et c'est peut être le pire, toutes ces actions qui remettent en cause nos pratiques.**

Nous payons là le prix fort d'une rupture depuis une génération entre le producteur et le consommateur.

J'imagine sans difficulté la violence des images qui rappellent que pour manger de la viande il faut une bête puis il faut la tuer. Si cela était évident pour les plus anciens, les jeunes ne se posent même plus la question de l'origine de ce qu'ils mangent : origine géographique et conditions d'élevage. On achète de la nourriture dans des boîtes carton et plastique au même titre que des couches culottes.

Les questions que se posent les consommateurs sont multiples à la hauteur de la prise de conscience, et je pense que nous avons, nous producteurs, une magnifique carte à jouer en expliquant notre métier par toutes les actions possibles dans la mesure où le dialogue prédomine. Mais cela nous oblige à nous remettre aussi en cause. Nos méthodes de productions sont elles améliorables, comment pouvons-nous répondre à la demande en termes de qualité, de proximité ?

Notre profession doit s'ouvrir, se diversifier. Notre visite à la ferme collective de La Tournerie (87) en décembre dernier avec Mr le Préfet de la Haute-Vienne allait dans ce sens là et ce fut un succès.

La Conf' par son combat permanent pour soutenir l'agriculture paysanne, avec ses partenaires ARDEAR pour le développement, Solidarité Paysans pour les agriculteurs en difficultés, Terre de Liens pour l'accès au foncier... se place depuis des années dans cette optique et son discours devient de plus en plus réaliste et audible.

Merci à vous tous pour votre soutien, cette année 2017, année des trente ans de notre syndicat sera une année charnière où nous devons "faire feu de tout bois" et préparer déjà l'échéance des élections professionnelles agricoles de janvier 2019 mais nous sommes forts car notre combat est juste !

**Retrouvons-nous nombreux pour faire avancer notre projet commun de l'agriculture paysanne lors de nos prochains temps forts :**

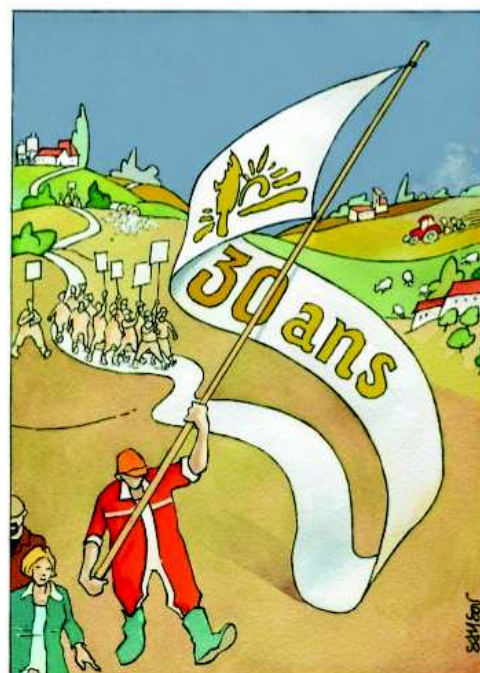
- le **Mercredi 25 Janvier prochain aux Billanges** pour l'AG de la Conf' 87 suivie d'une conférence-débat ouverte "Abeilles et paysan-ne-s, propagateurs de vie en danger !"
- les **12 et 13 Avril à Muzillac** dans le Morbihan pour le Congrès national de la Conf'
- du **18 au 20 Aout prochains** pour la fête des 30 ans de la Conf' à Alloue en Charente voisine

**Que la santé vous soit bonne surtout, bonne année 2017 !**

Frédéric Lascaud, éleveur de bovins et ovins viande à Magnac-Bourg  
Porte-parole de la Confédération paysanne 87  
<lascaudf@club-internet.fr>

**Depuis 30 ans, et tant qu'il le faudra, au service des paysan-ne-s !**

**Les équipes de la Conf' vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2017 !**



## AIDE OVINE (AO)

### Nouveautés PAC 2017

#### et luttas syndicales de la Conf

**L**ors de la révision à mi-parcours de la PAC, le ministère a ouvert la possibilité de modifier les aides animales couplées. Dans le secteur ovin, l'aide couplée est décomposée en deux volets: l'aide de base et l'aide complémentaire. Vous trouverez ci-dessous le détail de évolutions entre le dispositif actuel et le dispositif de 2017.

### 1. Sur l'aide de base

environ 14,5 €/brebis en 2017

Jusqu'en 2016, les éleveurs et éleveuses d'ovins qui n'atteignaient pas le ratio de productivité de 0,4 agneau vendu par brebis étaient totalement exclu-e-s du dispositif. Non seulement ce seuil était destiné à favoriser l'élevage le plus productif possible, mais il résultait aussi dans l'exclusion de nombreux publics qu'il ne visait à priori pas, en particulier les paysan-ne-s gardant un important stock d'agnelles de renouvellement, vendant tard leurs agneaux à l'herbe et/ou ayant vu la prolificité de leurs brebis impactée par la présence de prédateurs.

**A partir de 2017, le seuil de productivité passe de 0,4 à 0,5 agneau vendu. Mais, grâce à l'action de la Confédération paysanne qui a été la seule à porter ce combat, ce seuil n'est plus excluant.** Un système de rétropolation s'appliquera désormais pour les élevages dont le seuil de productivité est inférieur à 0,5. Cela signifie qu'un prorata est appliqué au nombre de brebis éligibles en fonction du taux de productivité. Ainsi, 30 brebis seront primées au sein d'un troupeau de 100 brebis éligibles avec un taux de productivité de 0,3.

### 2. Sur l'aide complémentaire

• Le complément de 6€/brebis aux démarches officielles de qualité et à la productivité (> 0,8 agneau vendu/brebis) est supprimé.

• Le complément de 6€/brebis aux nouveaux producteurs est maintenu.

• **Le complément à la commercialisation passe de 3€/brebis en 2016 à 9 €/brebis en 2017.** Toutefois, pour avoir droit à ce complément, il faut respecter le seuil excluant de 0,5 agneau vendu par brebis.

Pour les éleveurs et les éleveuses qui ne seraient pas exclu-e-s par ce seuil, il faut répondre à un de ces trois critères pour obtenir le complément :

- Faire partie d'une coopérative (organisation de producteurs commerciale)

- OU être signataire de contrats de commercialisation (conforme au contrat-type fixé décret, en l'absence d'accord interprofessionnel)

- OU commercialiser au moins 50% de sa production dans le cadre d'un circuit court.

La Conf s'oppose frontalement à la politique de la FNSEA et de Coop de France (regroupement des coopératives), qui militent le plus activement possible auprès des pouvoirs publics pour instaurer des seuils de productivité excluants les plus élevés possibles, et pour durcir l'accès à l'aide complémentaire aux paysans commercialisant leurs produits en circuits courts.

### Notre combat ne s'arrête pas là !

#### Nous demandons :

• Pour la campagne 2018, la fin de l'exclusion de l'aide complémentaire pour les éleveurs et des éleveuses ayant un taux de productivité inférieur à 0,5 agneau vendu par brebis. C'est a priori la seule marge de manoeuvre législative laissée par les règlements européens pour 2018.

• La refonte du système d'aides dans la PAC

pour les territoires. L'instauration de plafonds et d'une surprime aux premières brebis, la suppression du seuil de 50 brebis et la meilleure prise en compte des systèmes diversifiés sont d'ores-et-déjà des angles d'attaque privilégiés.

Par ailleurs, nous continuons notre combat contre l'identification électronique obligatoire : nous portons désormais le dossier au niveau européen sous l'étiquette d'ECVC, à travers notre contribution à un rapport de la Commission européenne sur le secteur ovin et à notre participation aux groupes consultatifs de la Commission. Nous y construisons des alliances avec les partenaires historiques de la FNSEA dans les pays de l'Est et en Irlande, qui voient eux aussi ce dispositif comme inapplicable sur le terrain. De plus en plus, la FNSEA se retrouve isolée dans son combat pour l'identification électronique obligatoire et elle est bien la seule à prétendre que sa mise en place en France s'est bien passée !

Si vous souhaitez + d'infos ou pour rejoindre la dynamique au sein de la commission Ovins de la Conf nationale, n'hésitez pas à nous contacter.

Fabien Champion, animateur, 01 43 62 18 76  
ou [fchampion@confederationpaysanne.fr](mailto:fchampion@confederationpaysanne.fr)

## Les évolutions des autres aides animales

### . Aides caprines

La principale nouveauté est la suppression de la majoration conditionnée à l'adhésion au Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Élevage Caprin ou au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène pour bénéficier. L'aide est ainsi portée à 17€/chèvre (au lieu de 15€+3€ de majoration en 2016) avec le maintien des autres conditions : plancher de 25 chèvres, plafond de 400 chèvres, période de détention de 100 jours, identification conforme, remplacement de chèvres par des chevrettes dans la limite de 20 % de l'effectif.

### . Aide aux bovins allaitants

Le principal changement réside dans la suppression du seuil minimum de 10 vaches pour les fermes ayant un autre élevage de ruminants. Il faut désormais détenir 10 vaches éligibles ou 10 UGB de vache/brebis/chèvre dont 3 vaches. Les autres critères restent identiques (période de détention de 6 mois, identification conforme, remplacement des vaches par des génisses dans la limite de 30%, nombre de vaches éligibles liée au respect d'un critère de productivité de 0,8 veau détenu au moins 90 jours par vache (0,6 pour les transhumants et en Corse), possibilité pour les nouveaux producteurs de primer pendant trois ans des génisses).

Les montants d'aide estimés pour 2017 :

- 176€/vache de la première à la 50<sup>e</sup> vache,
- 130€/vache de la 51<sup>e</sup> à 99<sup>e</sup>,
- 70€/vache de la 100<sup>e</sup> à la 139<sup>e</sup>.

### . Aides aux bovins laitiers

Aide plafonnée à 30 vaches primables par exploitation en zone défavorisée de haute montagne, montagne ou piémont, et 40 vaches par exploitation ailleurs, période de détention de 6 mois, remplacement des vaches par des génisses dans la limite de 30%.

Les montants d'aide estimés pour 2017 :

- environ 70€/tête pour les élevages situés en zone défavorisée de haute montagne, montagne ou piémont et environ 15 €/tête d'aide complémentaire pour les nouveaux producteurs.
- environ 34€/tête pour les élevages situés hors de ces zones et environ 10€/tête d'aide complémentaire pour les nouveaux producteurs.

### . Aides aux veaux sous la mère et veaux bios

Pour 2017, l'aide aux veaux sous la mère labellisés et aux veaux issus de l'agriculture bio sera d'environ 36,50€ par tête, doublée à 73€/tête environ en cas d'adhésion à une organisation de producteurs.

2020, afin de favoriser une agriculture paysanne à taille humaine et source de richesses

L'AVENIR AGRICOLE, CPPAP 0619 G 88287 et ISSN 2112-7662

Périodicité mensuelle - 10 numéros/an

Directeur de publication : Michel LIMES

Imprimerie : AINARC 2, Rue de la Bride 19000 TULLE

Editeur : AINARC et Dépôt légal : à parution



## INFOS TELEDECLARATION AIDES OVINS ET CAPRINES PAC 2017

Comme les années précédentes, les éleveurs ovins et caprins ne recevront pas en 2017 d'imprimé de demande d'aides ovines (AO) ou caprines (AC).

**La télédéclaration est obligatoire.**

**La période de dépôt s'établit du 02 janvier au 31 janvier 2017.**

**RDV durant cette période sur le site [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)**

pour effectuer votre déclaration et/ou consulter les notices des différentes aides (onglet notices et formulaires)

La Confédération paysanne du Limousin  
05.87.50.41.19 ou [cplimousin@laposte.net](mailto:cplimousin@laposte.net)

## Comptes de l'agriculture : urgence pour un droit au revenu des paysans !

**L**a publication des comptes prévisionnels 2016 confirme ce que les paysans savent déjà depuis trop longtemps : leur travail est de moins en moins rémunéré. Le Revenu courant avant impôt (RCAI) de 2015 est en effet inférieur à 7000 € pour 25 % des fermes !

Cette proportion sera clairement en augmentation en 2016 puisque le résultat brut de la branche agricole par paysan est en baisse de 15%. Et, dans le même temps le nombre de paysannes et paysans continue de diminuer.

La Commission des comptes a beau invoquer les conséquences d'épisodes climatiques et une prétendue amélioration de la situation dans les secteurs porcins et laitiers, cela ne change pas grand-chose au fond du problème.

Face au constat d'une dégradation constante de la situation économique des paysans et de

crises à répétition, le ministère voudrait nous faire avaler la multiplication d'assurances revenu dans la future PAC.

En clair, nous faire payer pour avoir de quoi vivre et faire tourner la ferme... Alors que le taux d'endettement atteignait un record (43%) en 2015, cette proposition est inacceptable et démontre un réel mépris de la réalité des paysans.

**La Confédération paysanne demande que des travaux soient lancés pour la mise en place d'un droit au revenu basé sur une rémunération garantie pour un volume produit, liée au prix de revient, et en interdisant la vente à perte.**

Il faut engager un changement de cap de l'agriculture par la transition des systèmes. Les paysannes et paysans sont essentiels à la société et doivent être respectés pour leur travail !

Communiqué de la Conf' paysanne nationale le  
13.12.2016

## Agriculture Biologique : vous aviez dit soutien ?

### Lettre ouverte du GAB 23 au Pdt de Région et Ministre de l'Agriculture

**L**e paiement des aides à l'agriculture biologique accuse un retard important, mettant en péril certaines exploitations en conversion. La pérennisation des aides au maintien est également incertaine. Suite aux annonces, il est temps de tenir ses engagements !

La croissance de l'agriculture biologique est sans précédent en 2015 et 2016 (+ 10 % de nombre d'exploitations en AB + 20 % de surfaces bio). Vous, comme nous - agriculteurs bio - nous en réjouissons. Les consommateurs n'attendaient que cela. Leur demande est grandissante. Mais jusqu'à quand nous, agriculteurs bio de la Creuse, allons nous pouvoir répondre aux attentes des consommateurs ? Notre situation économique est plus qu'incertaine.

Le 11 mai 2016, M. Le Foll, vous annonciez le calendrier de versement des aides 2015 : « Solde des aides bio entre octobre et décembre 2016 ». Ce solde n'est toujours pas versé et il serait maintenant annoncé pour la fin du 1er semestre 2017. Pour 18 % de fermes bio de Creuse, nous ne pouvons même pas parler de solde mais d'absence de versement des aides bio. Aussi invraisemblable que cela peut paraître, la raison serait entre autre lié au logiciel de l'ASP...

Alors que la fin de l'année 2016 approche, le versement des aides promises de 2015 n'est toujours pas versé. Qu'en sera-t-il pour 2016 ? Non seulement nos trésoreries sont fragilisées, mais nous n'avons toujours

aucune garantie sur l'avenir des aides de l'ensemble des agriculteurs biologique de notre département et de notre région Nouvelle-Aquitaine.

Non, Monsieur Le Foll. Non Monsieur Rousset. Cette situation n'est plus tenable.

Sans une vision à long terme, comment est-il possible de promouvoir durablement l'agriculture biologique ? Alors qu'en Creuse le GAB se réorganise avec l'ensemble des acteurs du développement de la bio du département et de la région pour répondre aux besoins des agriculteurs bio, aux attentes des consommateurs, et de l'ensemble des acteurs des filières bio, vous prenez le risque que cette croissance de l'agriculture biologique dont tout le monde se réjouit ne soit qu'un "feu de paille" Vous en porteriez la responsabilité.

**Producteurs bio, nous n'osons l'imaginer. C'est pourquoi le GAB Creuse demande urgemment :**

- un versement de l'intégralité des aides bio 2015 et 2016
- des garanties quant aux aides à la conversion et au maintien pour l'ensemble des agriculteurs bio de la Creuse et de la région et ce jusqu'en 2020, année de référence pour l'actuel programme ambition bio.

Si les producteurs ont répondu à un appel, ils attendent maintenant

des faits. Ils ne doivent pas être les seuls à devoir tenir leurs engagements.

Contacts : Olivier Thouret - 06 79 23 11 42 ou Mathieu Couturier - 06 46 47 74 57

**Ces revendications ont été remontées au Préfet de la Creuse lors d'un RDV doublé d'une mobilisation le 8 décembre dernier à Guéret.**

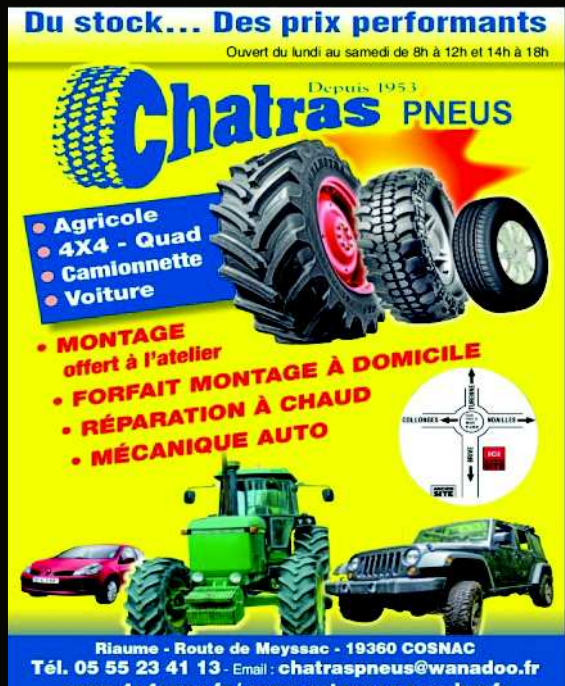
**Depuis l'action a fait "tâche d'huile" auprès des 2 autres GAB du Limousin.**

**Du stock... Des prix performants**  
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h

Depuis 1953  
**Chatras PNEUS**

- Agricole
- 4X4 - Quad
- Camionnette
- Voiture

• MONTAGE offert à l'atelier  
• FORFAIT MONTAGE À DOMICILE  
• RÉPARATION À CHAUD  
• MÉCANIQUE AUTO



Riaume - Route de Meyssac - 19360 COSNAC  
Tél. 05 55 23 41 13 - Email : [chatraspneus@wanadoo.fr](mailto:chatraspneus@wanadoo.fr)  
[www.4x4pneu.fr](http://www.4x4pneu.fr) / [www.autopneu-pascher.fr](http://www.autopneu-pascher.fr)

# Retour sur : l'AG annuelle de la Conf' paysanne creusoise à Jarnages

## L'installation agricole et rurale en question !

**L**a Confédération paysanne creusoise a tenu son Assemblée Générale annuelle le 2 Décembre dernier à Jarnages à l'auberge culturelle l'Alzire (alzire.fr).

### La dynamique syndicale au coeur des échanges

La matinée ouverte aux adhérents fut comme toujours consacrée aux formalités statutaires avec les bilans annuels d'activités, des finances et les perspectives pour l'année 2017 à venir !

Chose inédite mais constructive, notre intervenant Michel Berhocoirigoin, éleveur au Pays Basque et ancien Président de la Chambre d'agriculture alternative EHLG -sollicité pour animer l'après-midi autour de l'installation agricole- était présent à nos côtés pour nous faire profiter de son expérience et échanger sur des actions possibles notamment en faveur de l'animation locale (participation à des évènements, organisation de marchés paysans,...) de la dynamique syndicale (remobilisation des équipes et renouvellement),... **Comme quoi la grande région cela peut avoir du bon quand il s'agit de mutualiser des pratiques pour faire avancer notre projet commun d'agriculture paysanne !**

### L'installation agricole en débats

L'après-midi un bilan rapide mais instructif présentant les données chiffrées de l'installation agricole en Creuse et + largement en ex région Limousin (Cf. encadré) a permis de faire état d'une faible dynamique de renouvellement des actifs agricoles sur un territoire où l'élevage bovin allaitant domine encore très fortement.

#### L'installation agricole en Creuse

Le bilan en quelques chiffres (Source Observatoire Régional Installation/Transmission Juin 2016)

- 59 installations aidées en Creuse en 2015 soit 1/3 des 180 candidats passés sur l'année au Point Accueil Installation (PAI-CDA 23)
- 12% d'installations aidées se font hors cadre familial et 12% hors milieu agricole
- L'orientation bovins viande reste prédominante
- Moins de 25 % des installations agricoles se font hors cadre DJA
- Le taux de renouvellement moyen des chefs d'exploitation est voisin 55% donc 1 départ sur 2 n'est pas renouvelé

• Plus de 1/4 des chefs d'exploitations creusoises à + de 57 ans en 2016 et au dernier recensement agricole en 2010 + de 70% d'entre eux ne connaissent pas l'avenir de leur ferme

Notre intervenant Michel Berhoco a ensuite élargi la problématique en nous rappelant que la dynamique de l'installation (ou plutôt l'absence de dynamique) nous renvoie le bilan de santé des politiques agricoles au sens large ...et donc que en creux la problématique de la transmission des fermes donne le signal d'alarme d'un modèle agricole productiviste à bout de souffle qui ne génère que crises structurelles et conjoncturelles à répétitions et annonce la mort à petit feu des paysans et des campagnes.



Pour Michel, il est important de poser un diagnostic lucide sur la situation en étant en capacité de renverser les dogmes prégnants de notre économie et idéologie capitaliste

: recherche de la croissance à tout prix, quête de la sacrosainte compétitivité -au détriment de la qualité, du respect de l'environnement et des hommes- alimentée par le progrès technique roi.

Le modèle agricole productiviste encouragé par les politiques agricoles en co-gestion avec le « syndicalisme majoritaire FNSEA », maintenu sous perfusion de subsides publics, mène les paysans et les territoires ruraux à leur perte. Cette agriculture qui est incapable de rémunérer ses travailleurs, de payer ses charges sociales et fiscales n'est pas performante comme le laisse entendre ses promoteurs puisqu'elle n'est pas viable, vivable et transmissible !

Pour renouer avec des installations agricoles plus nombreuses et une réelle dynamique rurale, Michel Berhoco nous invite à redéfinir collectivement l'objectif de l'agriculture dont pour lui la fonction 1er doit être la reconquête du marché intérieur pour garantir la souveraineté alimentaire des citoyens c'est-à-dire l'accès pour tous à des produits alimentaires en quantité suffisante mais aussi de qualité, enjeu de santé publique unanimement reconnu.

La Confédération paysanne en tant que syndicat représentatif à la responsabilité de revendiquer des alternatives au modèle agricole dominant qui nous conduit dans le mur et de les rendre visibles et lisibles : c'est le projet de l'agriculture paysanne que nous soutenons au quotidien dans nos actions.

Pour être en mesure d'installer des paysans nombreux demain pour des campagnes vivantes, il nous faut réinvestir en priorité les champs d'action suivants

• **Les politiques agricoles au sens large** pour encourager des systèmes de production autonomes, rémunérateurs et durables : chaque euro investit a un sens à nous de définir lequel !

• **L'autonomie décisionnelle des paysans et les responsabilités individuelles** : chaque actif dispose d'un espace de liberté de choix dont il doit être à même de se saisir. S'engager syndicalement peut en être la concrétisation !

• **L'investissement des citoyens et des collectivités car la consommation est un levier d'action** pour orienter les politiques agricoles. La Confédération paysanne en fait son cheval de bataille pour la prochaine PAC 2020 en revendiquant d'en remettre l'alimentation au cœur !

Un programme ambitieux en perspective mais au combien nécessaire, il est urgent d'agir pour mettre un terme à ces crises agricoles à répétition ... enfin poser le bon diagnostic et en finir avec des solutions qui ne sont que rustines sur jambe de bois. Place donc à la mobilisation collective à l'investissement pour porter plus haut et fort l'agriculture paysanne !



La Confédération paysanne creusoise remercie chaleureusement Michel Berhoco qui a parcouru notre grande région dans sa plus longue diagonale pour être disponible ce jour, toute l'équipe de l'Alzire ainsi que l'ensemble des participants présents ce jour. Nous vous donnons RDV pour d'autres temps forts, débats,... du type « Rencontres paysannes » en 2017.

Pour + d'infos, pour soutenir les activités de la Conf' ou rejoindre le syndicat sur votre département, un seul

## Fiche de lecture "Le sacrifice des paysans"

Une catastrophe sociale et anthropologique

Le jeudi 20 octobre 2016, la Confédération Paysanne était invitée par la librairie « La Baignoire d'Archimède », à rencontrer les auteurs **Pierre Bitoun et Yves Dupont à l'occasion de la sortie de leur livre "Le sacrifice des paysans"**. Nous reprenons ici quelques extraits de leur livre qui tente de nous expliquer pourquoi et comment on en est arrivé là.

« Au Salon de l'agriculture, pour la première fois depuis longtemps, les jeunes agriculteurs ont pris conscience, qu'ils ne seront jamais assez modernes, ce qui a poussé certains d'entre eux à rester dans leurs fermes. L'honnêteté voudrait toutefois qu'ils acceptent de reconnaître que la critique radicale des impasses du productivisme formulée par la Confédération Paysanne, créée en 1987, depuis la fin des années 80 était parfaitement fondée. (p 5)

La saignée paysanne de la 1<sup>o</sup> guerre mondiale, les premiers tracteurs, les progrès de la technique et de la technocratie, la pénurie alimentaire durant la 2<sup>o</sup> guerre mondiale ont été les ingrédients de la mise en place du productivisme, généralisant l'emploi du mot « modernisation ». Les « Trente Glorieuses » ont mobilisé l'Etat et ses institutions, les grandes familles politiques, le secteur industriel, une fraction de la paysannerie, ainsi que l'ensemble de la population appelée à devenir « consommatrice ». (p 46)

Aux Trente Glorieuses ont succédé les « Quarante Honteuses ». Les difficultés, voire les impasses, auxquelles ont abouti les Trente Glorieuses à partir des années 1970, affectent maintenant la quasitotalité de la société

française et de l'ensemble du monde.

L'emprise qu'exerce sur nos existences la passion désespérante de l'innovation, de la croissance, de l'artificialisme et du contrôle technobureaucratique de la vie sociale, s'apparente davantage à une « fuite en avant » qu'à un véritable exercice de prospective démocratique. Les paysans sont dessais de leurs identités et la classe paysanne devient une classe objet, contrainte de reprendre à son compte la définition qui lui est imposée. **L'époque est aujourd'hui aux fermes-usines et aux usines que l'on ferme ou délocalise, tandis que dominant, partout, finance et technoscience.** (p 157)

Heureusement, l'histoire n'est pas une réalité qui progresse en suivant une voie unique... C'est au contraire une réalité qui vit selon des rythmes et dans des espaces multiples, avec des recoins qui ne sont pas suffisamment maîtrisés et qui sont encore loin d'être dépassés.

Créée en 1993, Via Campesina regroupe plus de 200 millions de paysans appartenant à plus de 164 organisations situées dans 73 pays. La revendication majeure de ce mouvement est le maintien et la multiplication des paysanneries, partout dans le monde. Ses luttes se déploient sur tous les fronts : terre, eau, semences, échanges, biodiversité, brevet sur le vivant, savoirs et savoir-faire (p 263) Du côté de l'oligarchie régnante, cynisme et force sont plus que jamais réunis. **On ne lâchera rien sans y être contraint... Aussi, nous garderons-nous pour conclure, de tout excès d'optimisme ou de pessimisme.** (p283)

Bernadette et Pierre Calmettes, Conf' paysanne 19

## Des (bonnes) nouvelles d'Enora et Jérémy, jeunes installés en Haute-Vienne...

En Aout dernier, un incendie se déclarait sur leur ferme alors qu'ils rentraient la paille et détruisait totalement la grange de 200m<sup>2</sup>, leurs fourrages et une partie du matériel. Cet outil essentiel à l'activité de la ferme servait aussi de bergerie pour abriter le cheptel. Heureusement, tout le monde en sortait indemne mais le coup était rude.

Dans l'urgence, la solidarité s'était immédiatement mise en marche notamment grâce aux paysans, voisins, et clients. Parmi les nombreuses initiatives locales d'aide individuelle ou collective qui ont été apportées, la Confédération paysanne 87 et le MODEF avaient alors lancé une cagnotte en ligne pour donner un « coup de pouce financier » aux jeunes éleveurs pour relancer rapidement leur activité.

La mobilisation des généreux donateurs a permis de réunir 3830 €. **En retour, Enora et Jérémy tenaient à vous adresser de leurs nouvelles et partager le message suivant :**

*« Bonjour, nous tenons à vous remercier très chaleureusement pour votre participation financière à la reconstruction de notre bergerie. Grâce à toute votre générosité, nous avons pu recouvrir la grange. Le solivage, la charpente et couverture sont maintenant terminés, il nous faut finir les aménagements intérieurs pour que la page soit presque tournée.*

*Si vous voulez venir c'est avec plaisir que nous vous ferons la visite ! Le fromage est bientôt de retour. Merci encore pour vos coups de main et vos dons. Amicalement. »*

Enora Groult et Jeremy Surraut - jsurraut@yahoo.com  
Le bohème 87130 St Gilles Les forêts

## L'AGENDA DE VOS CONF' LOCALES : DES RDV A NE PAS MANQUER !!

La Confédération paysanne 87 vous convie nombreux(ses) à son Assemblée Générale :

**MERCREDI 25 JANVIER 2017**  
**salle Moulin de Panèche 87340 LES BILLANGES**

- à partir de 13h30 : accueil, vœux 2017
- de 14h à 15h30 : AG statutaire
- après 15h30 : conférence/débats ouverts autour du thème

**"Des Abeilles et des Paysan-nes : propagateurs de vies en danger !"**

L'idée est de partir de témoignages d'apiculteurs sur leurs pratiques et leur situation pour ensuite pouvoir faire la lumière sur l'état des paysan-nes et le risque pour la société entière si les uns et les autres venaient à disparaître.

+ d'infos à venir : [www.facebook.com/confederationpaysannelimousin](http://www.facebook.com/confederationpaysannelimousin)

Contact : animation Conf' 87 05.87.50.41.19 ou [cplimousin@laposte.net](mailto:cplimousin@laposte.net)

La Confédération paysanne 19 organise une visite de ferme à destination des élus locaux et des services de l'état en département en présence du Préfet de la Corrèze

**le VENDREDI 3 FEVRIER 2017**  
**sur une ferme corrézienne**

pour échanger autour du projet de l'agriculture paysanne pour des structures viables, vivables et transmissibles



**Précisions à venir**

**[www.facebook.com/confederationpaysannelimousin](http://www.facebook.com/confederationpaysannelimousin)**

Contact : animation Conf' 19  
05.87.50.41.19  
[cplimousin@laposte.net](mailto:cplimousin@laposte.net)





Safran, 2 Av. G Guingouin  
CS 80912 Panazol  
87017 LIMOGES CEDEX 1

05.87.50.41.18

06.58.11.14.89

splimousin@gmail.com

www.solidaritepaysans.org/limousin

Lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2016 de Solidarité Paysans Limousin, Véronique LOUAZEL, chargée d'étude en Santé Publique, intervenante après de Solidarité Paysans, réseau national, est venue nous présenter l'étude qu'elle a réalisée en 2015 auprès des agriculteurs intitulée : "Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance"

Nous vous livrons dans ce numéro le dernier volet de cette étude.

## RÉSULTATS

### • LA PRESSION SUBIE PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES

Outre la pression familiale et celle liée aux problèmes de l'exploitation en tant que tels, **c'est la pression exercée par le travail lui-même qui est exprimée par les chefs d'exploitation avec ses contraintes et sa surcharge de travail, sans**

**qu'ils ne parviennent à protéger ni leur sphère privée, ni leur santé.**

Le travail des exploitants agricoles souffre de facteurs de pénibilité physique. En France, 83% des chefs d'exploitations déclarent des contraintes physiques intenses (contre 56% des artisans). Le corps des agriculteurs est soumis à rude épreuve, dans un milieu qui n'a pas l'habitude de ménager ses efforts. Les conditions de travail deviennent des facteurs de risque pour la santé avec de fortes contraintes et de larges amplitudes horaires.

Avec les difficultés économiques, **les conditions de travail se dégradent encore jusqu'à l'épuisement** : les agriculteurs travaillent à la fois plus pour tenter de faire face aux impayés mais aussi avec moins de moyens, l'investissement devenant impossible. Certains soins aux animaux ou certains travaux des sols sont négligés par manque de moyens et entraînent des problèmes de surmortalité ou de dépréciation de la qualité du cheptel ou des cultures. **L'engrenage qui s'enclenche entraîne l'entreprise et l'humain vers une voie qui semble sans issue, avec un grand sentiment d'échec.**

À côté des solutions décrites par tous les exploitants rencontrés, **il apparaît que la prise de décision est une étape importante de leur cheminement**, le déni laissant la place à la prise de conscience et à la recherche de solutions. **Continuer l'activité, changer d'orientation ou envisager un redressement judiciaire demande du temps mais permet de trouver une issue acceptable pour l'exploitant, qui le soulage de la pression subie.**

### • LES EXPRESSIONS DU MAL-ÊTRE

Dans l'étude, les agriculteurs rencontrés expriment **un investissement financier et personnel particulièrement conséquent** ; il est associé à une grande incertitude, aussi bien pour les agriculteurs issus du milieu

agricole que pour ceux qui se sont installés « hors cadre familial ». Comment faire avec l'idée que l'activité puisse être arrêtée, que l'exploitation puisse être mise en liquidation judiciaire, et donc « bradée », ou vendue à un voisin qui veut agrandir son exploitation ? Cette idée n'est pas concevable, c'est un échec extrêmement difficile à assumer au regard de tous les efforts fournis par la famille.

Les difficultés rencontrées par les exploitants agricoles provoquent certes isolement, problèmes de couple et privation mais **alimentent aussi un terreau de sentiments négatifs, préjudiciables à une bonne santé mentale** : sentiment d'impuissance, non-reconnaissance, inquiétude, insatisfaction, sentiment d'échec, autant de perceptions qui nuisent au bien-être, avec une impossibilité à se projeter dans un avenir positif.

**Le mal-être décrit par les exploitants agricoles revêt des formes multiples** : désespoir, anxiété, irritabilité, troubles du sommeil, épuisement, etc. impliquant à la fois des histoires de vie et des risques liés au travail. Pourtant les études portant sur la santé mentale des agriculteurs montrent que cette population est relativement bien protégée par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles : moins de dépressions et de troubles anxieux déclarés, moins de troubles du sommeil ou de l'alimentation, moins de plaintes physiques, ainsi qu'une moindre consommation de psychotropes.

**Le monde agricole évolue au cœur de ce paradoxe** : les conditions de travail des agriculteurs sont difficiles, marquées par des facteurs de pénibilité physique et un sur-engagement dans le travail : 35% des exploitants agricoles sont touchés par un travail excessif. **Mais ils ont grandi dans une culture qui valorise le travail et l'effort, dans laquelle il faut faire face, sans se plaindre.**

Sous la pression, celle de l'endettement, de l'absence de revenus, du regard social et des

choix familiaux, les individus s'épuisent, physiquement mais aussi psychiquement, jusqu'au point de rupture : accident, dépression, fragilisant encore un peu plus l'exploitation dont l'équilibre est déjà précaire.

Face au mal-être observé, **la porte d'entrée vers le système de soins n'est pas une évidence chez les agriculteurs interviewés.** Dans le monde agricole, il est d'usage de travailler même malade et l'accès aux soins souffre d'un éloignement des services. Les agriculteurs ont plus fréquemment que d'autres catégories professionnelles tendance à n'effectuer aucune consommation de soins dans l'année et engagent de faibles dépenses pour consulter un médecin spécialiste.

Pendant les entretiens, les activités de loisirs sont relativement peu décrites par les agriculteurs. **Le lien social est par contre une ressource identifiée, en particulier l'aide de l'association Solidarité Paysans : ne pas être seul face à ses difficultés, pouvoir compter sur l'entourage ou rencontrer des personnes qui vivent une situation similaire sont des ressources décrites.**

## BILAN

Les facteurs de risque et les facteurs protecteurs mis en évidence montrent **le rôle que peuvent jouer les acteurs de première ligne** : familles, associations d'aide, services sociaux mais aussi des professionnels en lien avec les agriculteurs : technicien, vétérinaire, mécanicien, etc. La prévention de l'aggravation des risques pour la santé mentale passe par le fait de **rompre le silence et l'isolement, d'éviter le repli sur soi et d'être orienté vers une forme d'aide pluridisciplinaire.** La proximité de ces acteurs et le lien privilégié qu'ils entretiennent permet une écoute, premier outil de prévention.

**Les agriculteurs ont besoin de faire baisser la pression subie, en particulier par l'aide à la prise de décision et le maintien d'un réseau social bienveillant.**



## Retrospective formation « **Murir son projet d'installation** » de l'automne 2016

Une dizaine de stagiaires ont suivi au cours de l'automne 2016 la formation « Murir son projet d'installation » de l'Ardear.

Cette formation (première du genre depuis longtemps en Limousin !) a pour but d'accompagner les personnes ayant un projet de création d'activité agricole, quel qu'en soit le stade de réflexion ou d'avancement. L'objectif est d'aider les participants à définir précisément et construire un projet agricole adapté à leur projet de vie et à avancer dans une stratégie de réalisation.

Concrètement, la formation s'est déroulée sur 5 jours, avec une alternance d'interventions diverses (Terre de Liens, FrCivam, Paysan Dès Demain, paysans...), de visites de fermes (4 en tout) et par du travail de réflexion individuel et collectif.

Un groupe de 5 porteurs de projet a suivi les 5 journées de formation et 4 autres participants sont venus les rejoindre ponctuellement, en fonction des programmes des journées. Le bilan de cette formation est globalement positif et les 5 participants « fidèles » ont même choisi de poursuivre leurs rencontres régulières au-delà de la formation pour s'aider dans l'avancement de leurs projets respectifs !

Une nouvelle session de la formation « Murir son projet d'installation » sera organisée au cours de l'année 2017, avec un programme amélioré et plus étoffé... grâce au retour de nos premiers participants (merci à eux !).

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous renseigner sur le contenu et les dates !

ardearlimousin@gmail.com et 05.87.50.41.03

## A noter dans vos agendas

**Sous réserve de modification - contactez-nous !**

<b>16. 17 et 18 janvier 2017</b>	Formation «Développer l'agroforesterie »	Intervenant : Agroof Lieu : St Yrieix la Perche Contact : CFPPA St Yrieix
<b>19 et 20 janvier 2017</b>	Formation «Agroforesterie – Comment construire mon projet ? »	Intervenant : Agroof Lieu : Environs d'Eymoutiers Contact : Adeline
<b>18 et 19 janvier 2017</b>	Formation « Pourquoi et comment faire sa compta »	Intervenante : J. Betton Lieu : Limoges Contact : Adeline
<b>26 janvier 2017</b>	Formation « Comprendre et remplir sa déclaration TVA »	Intervenant : J. Betton Lieu : environs de Limoges Contact : Adeline
<b>6 et 8 février 2017 (2 demi-journées)</b>	Formation « S'approprier les bons mouvements pour préserver son corps au travail »	Intervenante : Praticienne en méthode Feldenkrais Lieu : environs de Limoges Contact : Adeline
<b>7 février 2017</b>	Accueil Collectif de porteurs de projet sur inscription	Lieu : Tulle Contact : Adeline
<b>14 février 2017</b>	Accueil Collectif de porteurs de projet sur inscription	Lieu : Aubusson Contact : Adeline
<b>21 et 28 février 2017</b>	Formation «Conduire un élevage en bonne santé - Soins de 1 <sup>er</sup> secours »	Intervenant : Denis Fric Lieu : Creuse Contact : Adeline
<b>21 février 2017</b>	Restitution : « Réaliser le diagnostic de son système maraîcher »	Intervenant : S.Gazeau, conseillère GAB16 Lieu : Aix Sur Vienne Contact : Marion
<b>23 et 24 février 2017</b>	Formation « Les semences Paysannes en pratique »	Intervenant : 1001 semences Limousines Lieu : Environs de St Germain les Belles Contact : Adeline

Et toujours selon vos sollicitations, nous pourrions proposer des cafés-installation/transmission, des formations... près de chez vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire.

**ARDEAR Limousin 05 87 50 41 03 ou [ardearlimousin@gmail.com](mailto:ardearlimousin@gmail.com)**



